



XIIme EXPOSITION de la SOCIÉTÉ ROYALE des BEAUX-ARTS BRUXELLES 1906

Photogravure
Etabts J. MALVAUX
Impression
Fred. TILBURY

LE SALON

1906

RÈGLEMENT

DES

EXPOSITIONS

Article Premier. — La Société Royale des Beaux-Arts organise des Expositions d'œuvres d'art. Pour chaque Salon, un Comité de trois membres est désigné par la Commission administrative.

Art. II. — Ce Comité reçoit le mandat d'organiser le Salon avec pleins pouvoirs pour arranger les salles, inviter des artistes étrangers et prendre toutes les dispositions qu'il jugera nécessaires dans l'intérêt de l'Exposition.

Art. III. — Les Expositions sont exclusivement réservées aux œuvres des membres effectifs artistes de la Société et d'un certain nombre d'artistes invités.

Art. IV. — Une médaille d'or, d'une valeur de mille francs, sera mise, chaque année, à la disposition d'un jury spécialement formé pour l'attribution de cette récompense.

Art. V. — Les artistes sont instamment priés de n'envoyer, autant que possible, que des œuvres n'ayant pas encore été exposées à Bruxelles. Aucun plâtre non teinté ou patiné ne pourra être reçu.

Art. VI. — Les objets destinés à l'Exposition doivent être adressés au Secrétaire de la Société des Beaux-Arts, au local désigné et dans les délais stipulés.

Tout ouvrage doit porter une étiquette mentionnant le nom de l'artiste, son adresse et l'indication du sujet.

La notice destinée au catalogue contenant les nom, prénoms et domicile de l'artiste et l'explication du sujet ainsi que le prix demandé pour chacun des ouvrages à vendre, doit être adressée au Secrétaire.

Art. VII. — La Société prend à sa charge les frais de transport — aller et retour — des envois des artistes étrangers.

L'artiste invité envoie ses œuvres, soigneusement emballées, à l'agent représentant de la Société Royale des Beaux-Arts, à une date fixée, et à la fermeture du Salon, l'exposant reçoit ses œuvres à domicile par les soins du même agent (1).

(1) Les agents de la Société Royale des Beaux-Arts sont :
MM. P. Chenue, rue de la Terrasse, 5, à Paris ;
Stein, Via Mercede, 42-45, à Rome ;
Dicksee & Co., 7, Duke Street, St. James', Londres ;
De Gruyter & Co., Westeinde, 48, La Haye ;
D. Campbell, Sauchiehall Street, Glasgow.
A. Schutzmann, Bayerstrasse, 95, Munich.
G. Knauer, Wichmannstrasse, 5, Berlin.

ART. VIII. — Le placement est effectué par le Comité. La place réservée à chaque artiste et le nombre des œuvres qu'il peut exposer sont nécessairement déterminés par les dimensions des locaux.

Plusieurs œuvres réunies dans un même cadre, ne peuvent occuper plus de trois mètres de cimaise.

ART. IX. — Le placement des œuvres statuaires est effectué simultanément avec celui de la peinture. En cas d'absence d'un des membres du Comité, les autres ont pleins pouvoirs pour effectuer le déplacement et leurs décisions sont définitives.

ART. X. — Aucune commission n'est prélevée par la Société sur le prix des ouvrages vendus.

ART. XI. — Toute offre d'achat pour les œuvres exposées qui n'est pas adressée par écrit au Secrétaire de la Société, est considérée comme non avenue, et il ne peut y être donnée aucune suite.

ART. XII. — Il est interdit de reproduire par un procédé quelconque les objets exposés, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de l'artiste exposant et du propriétaire de l'objet si celui-ci n'appartient plus à l'artiste.

ART. XIII. — Les expositions sont ouvertes au public tous les jours, de 10 à 5 heures.

ART. XIV. — Il est perçu un droit d'entrée de 1 franc par personne; ce prix est fixé à 50 centimes les dimanches.

ART. XV. — Il est délivré des cartes personnelles permanentes au prix de 5 francs. Ces cartes donnent le droit d'assister à l'ouverture de l'exposition.

ART. XVI. — Le jour de l'ouverture est strictement réservé aux membres de la Société Royale des Beaux-Arts, aux artistes exposants et à leur famille, aux personnes invitées et aux porteurs de cartes permanentes.

ART. XVII. — Tous les membres de la Société Royale des Beaux-Arts reçoivent une carte d'entrée pour toute la durée de l'Exposition. De plus, sur leur demande, il leur est délivré deux cartes d'entrée permanentes strictement personnelles au nom de membres de leur famille domiciliés sous leur toit.

Les artistes exposants reçoivent une carte personnelle.

ART. XVIII. — A l'exception des personnes que leurs fonctions y appellent, nul ne peut être admis à visiter l'Exposition avant l'ouverture.

ART. XIX. — Il est permis aux artistes de vernir leurs tableaux, ou de laver leurs ouvrages de sculpture la veille de l'ouverture du Salon, de 10 à 5 heures.

Les membres de la presse, lès membres effectifs et les personnes de leur famille, seront admis également aux mêmes heures, la veille de l'ouverture, sur la présentation de leur carte d'entrée personnelle.

Art. XX. — Aucun objet ne peut être retiré avant la clôture de l'Exposition.

Art. XXI. — Les artistes doivent enlever leurs ouvrages dans le délai de huit jours, à partir du jour de la clôture. Ils peuvent désigner leurs mandataires ou les voies de transport par lesquelles ils désirent que les objets leur soient renvoyés.

Art. XXII. — Le Bureau prend tous les soins nécessaires pour la conservation des ouvrages qui lui sont confiés, mais il n'assume aucune responsabilité du chef des accidents qui pourraient leur survenir, soit à l'occasion de leur envoi ou de leur retour, soit pendant le temps qu'ils resteront déposés dans les locaux de l'Exposition.

Art. XXIII. — Les exposants, par le seul fait de l'envoi de leurs œuvres à l'Exposition, adhèrent, sans réserve aucune, à toutes les stipulations du présent règlement.

Le Secrétaire,
Jean De Mot.

Le Président,
Marquis de Beauffort.

N. B. — Toute offre d'achat pour les œuvres exposées qui ne sera pas adressée par écrit au Secrétaire de la Société, sera considérée comme non avenue et il ne pourra y être donné aucune suite.

(Art. XI du Règlement.)

LE PRIX DU SALON



RÈGLEMENT

Dans sa séance du 5 janvier 1901, le Comité de la Société Royale des Beaux-Arts a décidé l'institution d'un *Prix du Salon*. Une médaille d'or d'une valeur de 1,000 francs sera mise chaque année à la disposition d'un jury spécialement formé pour l'attribution de cette récompense.

1. Ce jury sera composé de sept membres, dont deux suppléants.

Le Président de la Société Royale des Beaux-Arts en fera partie de droit.

Les six autres membres, dont trois artistes, seront choisis parmi les membres effectifs de la Société.

2. Les membres effectifs recevront un bulletin de vote avec les indications nécessaires pour cette élection.

3. Les deux membres artistes et les deux membres non artistes qui auront obtenu le plus grand nombre de suffrages seront proclamés

jurés effectifs. L'artiste et le non artiste dont les noms auront ensuite réuni le plus de voix seront désignés comme suppléants.

4. Tout artiste exposant ayant accepté de faire partie du jury des récompenses sera par le fait même hors concours.

5. Le jury pourra ne pas décerner le Prix du Salon s'il estime qu'aucune œuvre exposée n'est digne de cette haute récompense.

6. Tout artiste ayant obtenu le Prix du Salon sera mis hors concours pendant les trois Expositions annuelles qui suivront celle où il aura été récompensé.

7. Le jury se réunira pour examiner les œuvres des exposants le second lundi qui suivra l'ouverture de chaque Salon.

Le Prix du Salon a été décerné :

En 1902, à M. Alex. Struys, artiste-peintre, à Malines.

En 1903, à M. Fernand Cormon, artiste-peintre, Membre de l'Institut, à Paris.

En 1904, à M. Thomas Vinçotte, artiste-statuaire, Membre de l'Académie Royale de Belgique.

En 1905, la Société Royale des Beaux-Arts a été officiellement chargée par le Gouvernement et l'Administration communale d'organiser l'Exposition Rétrospective de l'Art Belge (1830-1905).

Le Prix du Salon n'a pas été décerné.

Président d'honneur :

S. A. R. le Prince Albert de Belgique.

Membres d'honneur :

M. le Professeur Heinrich von Angéli ;
M. Emile Wauters ;
M. le Professeur J.-H.-L. de Haas.
S. E. le Comte de Khevenhüller Metsch ;
M. Ernest Seeger ;
M. John Sargent, R. A.
M. P.-A.-J. Dagnan ;
Mme la Duchesse d'Ursel.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

PRÉSIDENT :

Le Marquis DE BEAUFFORT.

VICE-PRÉSIDENTS :

EMILE DE MOT;
ALEXANDRE STRUYS.

TRÉSORIER :

Le Baron LAMBERT.

MEMBRES :

Le Baron F. DE BEECKMAN;
E. BLANC-GARIN;
FRANZ COURTENS;
PAUL DU TOICT;
LEON HAMOIR;
Le Comte JACQUES DE LALAING;
HENRI MAQUET;
Le Comte DE MÉRODE-WESTERLOO;
VICTOR ROUSSEAU;
Le Comte C. VAN DER STRATEN PONTHOZ;
Le Duc D'URSEL;
SAM WIENER;

SECRÉTAIRE :

JEAN DE MOT;

SECRÉTAIRE-ADJOINT :

J. MOMMEN.

CATALOGUE



Arnold BOECKLIN

Né à Bâle en 1827. — Mort à Fiesole en 1901

1 Centaure au bord de la mer.

2 Ermite.

Appartiennent à Mme Marianne Perl, à Berlin.

Adolphe von MENZEL

Né à Breslau en 1815. — Mort à Berlin en 1905

3 Jardin du Palais du Prince Albert, à Berlin (1846).

Appartient à M. le Kommerzienrat Frenkel, à Berlin.

4 Auprès de la cheminée (1876).

Appartient à Mme Goldschmidt-Przibram, à Bruxelles.

Mlle Berthe ART

28, rue Blanche, Bruxelles

5 Chevreuil et accessoires (pastel).

6 Hortensias (pastel).

7 Giroflées et boules de neige (pastel).

Alphonse ASSELBERGS

66, rue de Forest, à Uccle-lez-Bruxelles

8 Avant l'orage.

9 Intérieur de dunes (novembre).

Louis.-G. CAMBIER
37, rue de la Charité, Bruxelles

18 Tombeau du Sultan Mehemed 1er. (Fondateur de la Mosquée verte (Brousse).
19 Le pays de Moab (Jérusalem).

Henry CARO-DELVAILLE
78, rue Mozart, Paris (16e Ar.)

20 La manicure.

Evariste CARPENTIER
53, Mont Saint-Martin, Liége

21 Les tresseuses de paille à Glons.
22 En promenade.

Henry CASSIERS
18, rue de l'Abbaye, Bruxelles

23 Vieux canal.
24 Moulin à Delft.
25 Quai à Rotterdam.
26 Hiver.
27 Jour de pluie.
28 Le jardin de la vieille.
29 L'étable.
30 Soleil couchant.
31 Rue à Katwijk.
32 La diligence.

Emile CLAUS

Astene (Flandre)

33 Matin (juin).

André CLUYSENAER

17, avenue Hamoir, Uccle

34 Portrait du docteur Georges Marlow.
35 Portrait de Madame C.

Mme Marie COLLART

Droogenbosch, par Ruysbroeck (Brabant)

36 La vanne.
37 Paysage

Louis CORINTH

48, Klopstockstrasse, Berlin

38 L'abattoir.

Mlle Hélène CORNETTE

77, chaussée de Vleurgat, Bruxelles

39 Désespoir de Mère (bronze).

Franz COURTENS

28, rue du Cadran, Bruxelles

40 Automne.

Hermann COURTENS

45, rue du Moulin, Bruxelles

41 Flup.

42 Méditation.

Auguste DANSE

Rue Jean-Baptiste Labarre, Uccle

43 Dessins et pointes sèches.

44 Dessins et eaux-fortes.

45 Dessin.

Mlle Marie DE BIÈVRE

61, rue de Livourne, Bruxelles

46 Nature morte.

47 Pêches.

Mlle Louise DE HEM

11, rue des Barnabites (avenue Brugman), Forest-Bruxelles

48 Enfant à la poupée.

49 Fillette des champs (pastel).

Godefroid DEVREESE

11, rue Quinaux, Bruxelles

50 Buste de Constant Devreese.

51 Bacchanale (vase; bronze).

52 et 53 Deux cadres de médailles et plaquettes

54 Modèles en fonte de fer et de bronze ayant servi à la réduction.

a) Médaille du 75me anniversaire (face et revers).

b) La dentellière, insigne du Conseil provincial de Brabant.
c) Invention du dessin, plaquette frappée pour la Société des Amis de la Médaille.
d) Insigne de cette Société.
e) Alphonse de Witte.
f) M. Van den Broeck.

Auguste DONNAY

Méry (Tilff) province de Liège

55 Automne.
56 Hiver.

Mlle Angélina DRUMAUX

20, rue du Vertbois, Liége

57 Etoiles de Noël.

Otto-H. ENGEL

51, Königin Augustastrasse, Berlin W.

58 Conviées aux noces.

Joseph FRANÇOIS

86, rue Verbist, Schaerbeek
Ateliers : 37, rue de la Charité

59 Clair de lune en Ardenne.

Léon FRÉDÉRIC

208, chaussée d'Haecht, Schaerbeek

60 Le paysan mort.
61 La grand'mère.

Oskar FRENZEL

36, Kleiststrasse, Berlin W. 62

62 Le repos.

Auguste GAUL

7, Preussischerstrasse, Wilmersdorf, Berlin

63 Ours jouant (bronze).
64 Moutons (bronze).
65 Autruche (bronze).

Mme Ketty GILSOUL-HOPPE

50, rue de la Vallée, Bruxelles

66 Au Béguinage.

Jean GOUWELOOS

140, rue d'Irlande, Saint-Gilles

67 Nu.
68 Portrait de Mlle X...

Willy HAMACHER

7, Spichernstrasse, Berlin W. 50

69 Fiori di S. Guiseppe.

Jules HERBAYS

174, avenue de la Couronne, Ixelles.

70 Enigme (buste).

Paul HERMANUS

32, rue de Namur, Bruxelles

71 En Flandre : village.
72 Cour de ferme.

Hans HERRMANN

7, Dörnbergsstrasse, Berlin W.

73 Après la pêche.

Paul HOENIGER

41, Königin Augustastrasse, Berlin

74 Soleil du soir.
75 L'écluse (temps gris).

Ulrich HÜBNER

46, Hohenstaufenstrasse, Berlin

76 Le fleuve.

Armand JAMAR

30, rue Albert de la Tour, Bruxelles

77 Soir aux grands marais.
78 Indécision.

René JANSSENS

48, rue Defacqz, Bruxelles

79 Le déjeuner.
80 La chambre rouge.

Appartient à M. Maurice Despret.

81 Vieux logis seigneurial.
82 Le palier gris (aquarelle).

Marcel JEFFERYS

69, rue Paul Lauters, Bruxelles

83 Soleil voilé.

Arthur KAMPF

33, Hardenbergstrasse, Charlottenburg, Berlin

84 La soupe.

Fernand KHNOPFF

41, avenue des Courses, Bruxelles

85 Un souvenir de Bruges.
86 Une jeune femme anglaise (marbre).
87 Un souvenir de Bruges.

Fritz KLIMSCH

21, Schillerstrasse, Charlottenburg, Berlin

88 Eôs (bronze).
89 Buste du Prof. Dr. Binding (bronze).

Jacques de LALAING

43, rue Ducale, Bruxelles

90 Portrait de M. L.
91 Portrait de Mlle B.
92 Etude de cheval (bronze).
93 Etude de lion (bronze).

Jules LAGAE

8, avenue Michel-Ange, Bruxelles

94 Jeune femme (buste, bronze).

Carl LANGHAMMER

123*a*, Potzdamerstrasse, Berlin W.

95 Soir.

John LAVERY

S. Cromwell Place, London S.W.

96 Polymnia.

Walter LEISTIKOW

33, Geisbergstrasse, Berlin

97 Le Havel (près de Berlin).

Ferd.-Georges LEMMERS

94, rue de la Réforme, Ixelles

98 Portrait.

Adrien LE MAYEUR

431, avenue Louise, Bruxelles

99 Dans le chenal.

Mlle Alice LÉOTARD

33, rue des Deux-Eglises, Bruxelles

100 Entrée interdite.

Reinhold LEPSIUS

126, Kurfürstenstrasse, Berlin

101 Portrait de M. le professeur Dilthey.

Max LIEBERMANN

7, Pariserplatz, Berlin

102 Fileuses de lin à Laren (Hollande).
103 Coin de rue (quartier juif à Amsterdam).
Appartiennent à la Galerie Nationale, à Berlin.

Hans LOOSCHEN

12, Achenbachstrasse, Berlin W.

104 Ein Märchen (Légende).

Paul MATHIEU

345, rue des Palais, Bruxelles

105 Le débarcadère.
106 La rade.

Jean MAYNÉ

17, avenue Guillaume-Macau, Ixelles

107 Le Charron.

Frantz-M. MELCHERS

9, avenue Adolphe-Demeure, Bruxelles

108 La liseuse.
109 Portrait d'enfant (dessin).
110 La femme au clavecin (dessin).
Appartient à M. de la Hault.

Alfred MOHRBUTTER

166, Wilmersdorferstrasse, Charlottenburg, Berlin

111 Le vieux pilote.
112 Portrait d'une jeune femme.

Emile MOTTE

Beukenhuis, Forest-Uccle et à Mons

113 Portrait de Mlles Lucienne et Simone L.
(Effet de soleil couchant.)

Isidore OPSOMER

27, rue Droite, Lierre

114 Intérieur.
115 Quiétude.

Fernand PATTE

485, avenue Louise, Bruxelles

116 La bourrasque.

Armand RASSENFOSSE

366, rue Saint-Gilles, Liége

117 Une wallonne (dessin en couleurs).

Rudolf RIBAERZ

Mort à Vienne en 1905.

118 Hollande.

Appartient à M. Van der Stappen.

Mlle Alice RONNER

43, rue Gachard, Bruxelles

119 L'Hortensia vert.

120 Harmonie en bleu.

Mme Henriette RONNER

43, rue Gachard, Bruxelles

121 Etude de chats.

122 Etude de chat.

123 En observation.

Jacques ROSSEELS

54, avenue Cogels, Anvers

124 En Campine (mois de février).

125 Coin de bruyère.

Jean-G. ROSIER

44, rue Léopold, Malines

126 Etude de portrait.

Charles SAMUEL

36, rue Washington, Bruxelles

127 Buste de M. E. J. (bronze).
128 Mélancolie (marbre).
129 Lassitude (marbre).
130 Inspiration (Ivoire et Onyx).
131 Médaille exécutée pour la Section des Sciences et de l'Enseignement à l'Exposition Universelle de Liége 1905.
Appartient à M. de Trooz, Ministre de l'Intérieur.

Léo SCHAEKEN

26, rue de Bordeaux, Saint-Gilles

132 Tendresse (pastel).

Max SCHLICHTING

6, Magdeburgerstrasse, Berlin W.

133 Châteaux en Espagne.
134 Bain de mer.

Franz SEGHERS

49, rue de Naples, Ixelles

135 Fleurs.
136 Fleurs et fruits.

Max SLEVOGT

70, Motzstrasse, Berlin

137 La lutte.

Henry STACQUET

45, rue des Palais, Bruxelles

138 Le Béguinage à Dixmude.
139 Hiver à Schaerbeek.
140 Soir à Ronquières.
141 Intérieur campinois.

J.-F. TAELEMANS

33, avenue Brugman, Bruxelles

142 A l'heure des vêpres (hiver).

Henry THOMAS

4, rue Hydraulique, Bruxelles

143 Femme à l'aigrette.

Guillaume TRUEBNER

Académie, Karlsruhe

144 Portrait d'homme.
145 Christ au tombeau.

Louis TUAILLON

48, Fasanenstrasse, Berlin

146 Hercule et le sanglier (bronze).

Max UTH

22, Luitpoldstrasse, Berlin W.
Atelier : 126, Kurfürstenstrasse

147 Petite ville.
148 Automne.

Victor UYTTERSCHAUT

16, rue de la Grosse Tour, Ixelles

149 Moulin flamand.
150 Cerisiers en fleurs.
151 Mare dans la dune.
152 Vieux port.
153 Maisonnette dans la dune.
154 Village en Flandre.
155 Cour à Adinkerke.
156 Moulin dans les dunes.
157 Maisonnette à Uccle.
158 Vers le soir.

Charles VAN DER STAPPEN

15, avenue de la Joyeuse Entrée, Bruxelles

159 Emile Verhaeren (esquisse; bronze).

Emile VAN DOREN

Genck (Limbourg)

160 Bruyère fleurie.
161 L'îlot.

Henri VAN HAELEN

58, rue des Ailes, Schaerbeek

162 Portrait de vieille.

Franz VAN HOLDER

10, rue de Lausanne, Bruxelles

163 Portrait de M. E. Goldzieher, consul général de Perse.
164 Etude de profil.

Georges VAN ZEVENBERGHEN

26, avenue du Port, Bruxelles

165 La convalescente.

Emile VAUTHIER

16, rue Godecharles, Bruxelles

166 Portrait de Mme A. d. C.

Emile VERBRUGGE

32, rue de Bériot, Louvain

167 Boutique à Venise.
168 Jeune berger, (Italie).
169 Atelier de moulage.

Pierre VERHAEGEN

5, place du Marais, Gand

170 Cour de palais italien.

Alfred VERHAEREN

26, rue d'Edimbourg, Bruxelles

171 Intérieur.
172 Intérieur.
173 Paysage.
174 Nature morte.

Ferdinand WILLAERT

7, rue aux Draps, Gand

175 Vieil enclos flamand.
176 Vie paisible (béguinage).



Adolphe von MENZEL

Jardin du Palais du Prince Albert, à Berlin



Adolphe von MENZEL
Auprès de la Cheminée



Hans BALUSCHEK
La Gare



Josef BLOCK

Le Rêveur



Louis G. CAMBIER

Tombeau du Sultan Mehemed I (Brousse)



Emile CLAUS

Matin (Juin)



Léon FRÉDÉRIC
Le Paysan mort



Jean GOUWELOOS

Nu



René JANSSENS
Le Déjeuner



Fernand KHNOPFF
Une jeune Femme anglaise



Fritz KLIMSCH

Eós



Carl WANGHAMMER

Soir



Max WIEBERMANN

Fileuses de lin, à Waren (Hollande)



Paul MATHIEU
Le Débarcadère



Emile MOTTE

Portrait



Isidore OPSOMER

Intérieur



Armand RASSENFOSSE

Une Wallonne



Guillaume TRUEBNER
Christ mort



Franz VAN HOLDER

Etude de profil


POSADA
art - books